



PRÉFET
DE L'AVEYRON

Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de Saint-André-de-Najac

dossier n° DP 012 210 24 U2018

date de dépôt : 15 Octobre 2024

demandeur : HUGOUNET Wendy

pour Changement toiture lauze par tuiles (noires ou orange) et menuiseries bois par PVC blanc

adresse terrain : 401 Route du Stade,

Puech Bousquet

, à Saint-André-de-Najac (12270)

parcelles : AE221

Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron
Affaire suivie par :
Nathalie PEROU
05 81 19 62 30

**CERTIFICAT DE DECISION DE NON-OPPOSITION A UNE DECLARATION
PREALABLE
délivré par le Maire au nom de l'État**

Le maire de la commune de Saint-André-de-Najac certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Mme HUGOUNET Wendy enregistrée sous le numéro DP 012 210 24 U2018 pour le projet ci-dessus référencé **avant le 22 Novembre 2024.**

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à Saint-André-de-Najac, le 22 Novembre 2024

Le maire,
Christophe DEGA